

Après l'environnement, place au "Grenelle de la mer"

vendredi 27 février 2009

PARIS (AFP) — Reprenant une méthode qui a suscité, sur l'environnement, un engouement incontestable, le ministère de l'Ecologie a lancé vendredi le "Grenelle de la mer", qui réunira autour d'une même table tous les acteurs du secteur.

Lutte contre la pollution, gestion de la pêche, organisation du transport maritime, protection de la faune et la flore marine, recherche sur le potentiel énergétique des océans : "On regardera tout", a assuré Jean-Louis Borloo.

"On ne part pas de zéro, mais il faut donner de la cohérence à l'ensemble", a-t-il expliqué. "Dans le Grenelle de l'environnement, il y avait une partie mer, mais nous avons voulu aller plus loin, mettre en réseau tous les savoirs et toutes les propositions".

Après quatre mois d'un "chantier" inédit, le Grenelle de l'environnement a abouti, en octobre 2007, à une série d'engagements qui ont été traduits dans deux textes de loi, actuellement entre les mains des parlementaires. Si ces textes ne font pas toujours l'unanimité, la méthode - faire travailler ensemble des acteurs d'horizons très différents - a été très largement saluée.

Pour la mer, quatre groupes de travail, qui réuniront l'Etat, les collectivités locales, les acteurs de l'économie maritime et les représentants de la société civile, seront mis en place dans les semaines à venir.

Les thèmes retenus sont : le développement "harmonieux" du littoral, le développement d'activités maritimes "compétitives et soutenables sur le plan environnemental", la valorisation des métiers de la mer, et l'instauration d'une nouvelle gouvernance aux niveaux national et international. (...)

- [Lire la dépêche AFP en entier](#)

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Océans et littoraux](#)
- Rubrique [Grenelle](#)